

15 décembre 2011



**29^{ème} réunion du Conseil de Coordination du Programme de l'ONUSIDA
Genève, Suisse
13-15 décembre 2011**

Décisions, recommandations et conclusions

Le Conseil de Coordination du Programme de l'ONUSIDA rappelle que l'action de l'ONUSIDA est à tous égards orientée par les principes directeurs suivants et qu'elle est donc :

- Alignée sur les priorités des parties prenantes nationales,
- Fondée sur la participation significative et mesurable de la société civile, en particulier des personnes vivant avec le VIH et des populations les plus exposées au risque d'infection par le VIH,
- Fondée sur les droits humains et sur l'égalité des sexes,
- Fondée sur les meilleures données scientifiques et connaissances techniques disponibles,
- Promotrice de ripostes complètes au sida qui intègrent la prévention, le traitement, les soins et l'appui, et
- Fondée sur le principe de non-discrimination.

Point 1.1 de l'ordre du jour: Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

1. *Adopte* l'ordre du jour ;

Point 1.2 de l'ordre du jour: Examen du rapport de la vingt-huitième réunion

2. *Adopte* le rapport de la 28^{ème} réunion du Conseil de Coordination du Programme de l'ONUSIDA ;

Point 1.3 de l'ordre du jour: Rapport du Directeur exécutif

3. *Prend note* du rapport du Directeur exécutif ;

Point 1.4 de l'ordre du jour: Rapport des représentants des ONG

4. *Prend note* du rapport des représentants des ONG ;

Point 2 de l'ordre du jour: Suivi de la Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le sida 2011

- 5.1 *Prend note* du rapport ;
- 5.2 *Demande* à l'ONUSIDA de lancer, dans les meilleurs délais, un processus de consultations ouvertes afin d'étudier des modalités d'investissement stratégique, notamment le nouveau cadre d'investissement pour la riposte mondiale au VIH dont il est question dans le rapport du Directeur exécutif, tout en garantissant une applicabilité et une adaptabilité aux contextes nationaux et une appropriation globale par les pays – les consultations devraient être transparentes, ouvertes et fructueuses et inclure les gouvernements, les autorités nationales de lutte contre le sida, la société civile et d'autres parties prenantes concernées ; *demande* aussi à l'ONUSIDA de soumettre un rapport sur lesdites consultations à la 31^{ème} réunion du Conseil de Coordination du Programme et un rapport intermédiaire (sur l'état de la situation) à la 30^{ème} réunion ;

Point 3 de l'ordre du jour: Rapport d'avancement du Plan Mondial pour éliminer les nouvelles infections à VIH chez les enfants à l'horizon 2015 et maintenir leurs mères en vie

6. *Prend note* du rapport ;

Point 4 de l'ordre du jour: Deuxième évaluation indépendante de l'ONUSIDA

- 7.1 *Accepte* les révisions portées au *modus operandi* du Conseil de Coordination du Programme présentes à l'Annexe 1 du document (UNAIDS/PCB(29)/11.21) ;
- 7.2 *Prend note* du rapport ;
- 7.3 *Prend note* du rapport de l'Association du personnel du Secrétariat de l'ONUSIDA ;

Point 5 de l'ordre du jour: Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités de L'ONUSIDA

- 8.1 *Prend note* du processus consultatif associant tous les groupes constitutifs afin de consolider davantage la matrice budgétaire, des résultats et des responsabilités de l'ONUSIDA, et *avalise* le résultat dudit processus ;
- 8.2 *Demande* à l'ONUSIDA de présenter, à la 30^{ème} réunion, un rapport sur les modifications apportées aux indicateurs et les évolutions du *Groupe de référence pour le suivi et l'évaluation* à la suite de l'adoption de la Déclaration politique de 2011 et des buts et objectifs qui y sont associés ;

Point 6 de l'ordre du jour: Soutien technique de l'ONUSIDA

- 9.1 *Prend note* du rapport ;

- 9.2 *Demande* que soit établi un processus consultatif limité dans le temps pour mieux définir le soutien technique de l'ONUSIDA, au vu de son rôle en matière de coordination, de ses domaines de compétences de base et de ses atouts, puis qu'un rapport soit soumis au 30^{ème} Conseil de Coordination du Programme ;

Point 7 de l'ordre du jour: Prochaines réunions du Conseil de Coordination du Programme

- 10.1 *Convient* que le thème de la 31^{ème} réunion du Conseil de Coordination du Programme sera « la non-discrimination » ;
- 10.2 *Demande* au Bureau du CCP de prendre, en temps voulu, les mesures appropriées pour s'assurer qu'une procédure régulière est suivie, autant que nécessaire, lors de l'appel aux thèmes visant les 33^{ème} et 34^{ème} réunions du Conseil de coordination du Programme ;
- 10.3 *Adopte* les dates des 34^{ème} (17-19 juin 2014) et 35^{ème} (9-11 décembre 2014) réunions du Conseil de coordination du Programme ;

Point 8 de l'ordre du jour: Élection des membres du Bureau

- 11.1 *Elit* la Pologne à la Présidence, l'Inde à la Vice-présidence et les Etats Unis d'Amérique en tant que Rapporteur pour la période debutant le 1^{er} janvier 2012 ;
- 11.2 *Approuve* la nouvelle composition de la délégation des ONG du CCP : African Sex Worker Alliance, Afrique du Sud ; International Treatment Preparedness Coalition (ITPC), Thaïlande ; et Gestos, Brésil ;

[Fin du document]